Revue Méditations Littéraires
N° exclusif/Octobre 2026
"Ce que vieillir veut dire en littérature"
e-ISSN : 2658-9451
p-ISSN : 2737-8462
CC-BY-NC 4.0

La « bonne dame » du Palais-Royal au-delà de l'embaumement : enjeux discursifs du vieillir chez Colette

Chiara CARLINO

Doctorante
Université Libre de Bruxelles – Belgique

Abstract

This article offers a new reading of aging in Colette's work by blending methods from discourse analysis and age studies. It investigates how a series of critical and biographical topoi have shaped the reception of her late writing, reinforcing clichés of "creative longevity" and exemplary wisdom. Based on a varied textual and paratextual corpus, the study shows that old age in Colette cannot be reduced to a state of serenity or rupture, but rather emerges as a space of aesthetic and identity experimentation, marked by complex tensions and ongoing negotiations. This approach renews our understanding of Colette's oeuvre and helps lay the foundations for theorizing aging in literature as a genuine critical and social object.

Lorsqu'on aborde la figure de Colette, il est inévitable d'être confronté au discours doxique qui l'entoure, dont les catégories, nées en partie du vivant même de l'autrice, se sont développées au cours de plus d'un demi-siècle d'études spécifiquement colettiennes[1]. Comme tout écrivain classicisé[2], Colette jouit en effet d'un certain nombre de motifs critiques inébranlables, qui ne peuvent être ignorés par les chercheur·es décidé·es à se pencher sur son œuvre. Les éléments de cette doxa forment un portrait mosaïque, que l'on peut observer à partir de telle ou telle étiquette, souvent liée à la trajectoire biographique de l'autrice et plus ou moins complaisante envers le « moi mythique »[3] que celle-ci a sans cesse nourri : la paysanne déracinée de son *locus amoenus*, l'écolière effrontée et scandaleuse, la zoophile, la femme entravée et affranchie, la vagabonde du music-hall, la journaliste, la critique dramatique, l'amoureuse, la sensuelle, la gourmande, la fille de Sido, la styliste, la maquilleuse, l'académicienne couverte d'honneurs, la grande écrivaine sereine et stoïque. D'une part, ces différentes facettes contribuent incontestablement à la

[1] Sur la genèse et la consolidation du champ des études colettiennes, inaugurées par la monographie *Colette. Sa vie, son œuvre* de Jean Larnac (éd. Kra, 1928), on renverra en particulier à la revue annuelle *Cahiers Colette*, créée en 1977 par la *Société des Amis de Colette* afin de rassembler inédits, témoignages et études critiques consacrés à l'autrice. Fondée en 1956 et aujourd'hui reconnue d'utilité publique, la *Société des Amis de Colette* a joué un rôle déterminant dans la structuration de ce champ.
[2] Pour approfondir le processus de classicisation de l'œuvre de Colette, nous renvoyons à l'étude fondamentale de Marie-Odile André, *Les Mécanismes de Classicisation d'un Écrivain : le cas de Colette*, Metz, Centre d'Études Linguistiques des Textes et des Discours, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 2000.
[3] Danielle Deltel, « Colette : l'autobiographie prospective », in *Autofictions & Cie*, Université Paris X, éd. Centre de recherches interdisciplinaires sur les textes modernes (RITM), sous la direction de Serge Doubrovsky, Jacques Lecarme et Philippe Lejeune, 1993, p. 128.

e-ISSN : 2658-9451
p-ISSN : 2737-8462
CC-BY-NC 4.0

perpétuation de la notoriété de Colette et facilitent l'accès à son œuvre, en en garantissant la survie. De l'autre, toutefois, elles risquent de devenir des prisons interprétatives d'où il est ardu de s'évader[1].

En 1949 déjà, soit cinq ans avant la mort de l'autrice, Françoise Giroud relevait dans *France Dimanche* la difficulté de parler de l'écrivaine sans « accroche[r] tout naturellement quelques lieux communs : *Notre grande Colette… la mousse de ses cheveux… l'amie des bêtes…*[2] ». La journaliste admettait également « qu'en essayant d'écrire une fois de plus sur [elle] », on aurait l'impression d'être « comme ces enfants qui *repassent* avec application (…) les lignes au crayon que la main du professeur a dessinées pour les guider[3] ». C'est que l'évocation réitérée de certains des thèmes caractéristiques de l'œuvre avait déjà commencé à figer l'image de l'autrice. « La voilà qui parle encore de sa mère ! Son chat n'est pas loin », constatait avec lassitude sa consœur Lucie Delarue-Mardrus[4], sans doute non dépourvue d'une certaine jalousie envers la primauté de Colette dans le champ très restreint de la « littérature féminine[5] ». Pourtant, d'après ce que Maurice Goudeket a raconté, l'écrivaine était tout à fait consciente du « pouvoir anesthésiant[6] » de ces mêmes marques de fabrique dont elle faisait étalage, à tel point qu'elle n'hésitait pas à déchirer ses pages lorsqu'elle s'apercevait de « faire du Colette[7] ». On peut comprendre la difficulté d'échapper à son propre personnage. Après l'avoir soigneusement brodé au cours de plus de cinquante ans d'écriture, ce « modèle[8] » façonné au fil des pages avait fini par devenir une posture aussi tentante que commode, pour se montrer… tout en continuant de se cacher. Dans son œuvre, en effet, Colette a projeté et exhibé de multiples visages d'elle-même, sans jamais montrer complètement le sien. Cette attitude s'inscrit dans la logique paradoxale du « caché » et du « dévoilé » qui lui est propre[9], comme Danielle Deltel l'a finement illustré[10]. Toutefois, l'écrivaine a raison de préciser : « [elle n'est] pas contenue tout entière, avec [s]on meilleur et [s]on pire, dans [s]es livres[11] ». Il revient donc aux spécialistes de ne pas céder à la tentation des raccourcis interprétatifs afin de ne pas l'emprisonner entre ses propres pages[12]. Pour ce faire, l'analyse de l'œuvre doit se doubler d'un examen attentif des éléments péri- et épitextuels entourant celle-ci.

Si les études de ces dernières décennies ont révélé la complexité, la profondeur et les contradictions de la femme et de l'écrivaine derrière les stéréotypes[13], un cliché semble pourtant demeurer inaltéré, celui de la vieillesse sereine et pleinement assumée par Colette. C'est précisément la persistance de cette légende, difficile à déconstruire, qui impose d'examiner de plus près la manière dont biographes et spécialistes continuent de prendre pour argent comptant les affirmations de

[1] Par « prison interprétative », nous désignons ici la tendance de certains motifs critiques récurrents à restreindre la mobilité herméneutique de l'œuvre, en rabattant de manière quasi systématique ses lectures sur un ensemble limité de figures auctoriales et de scénarios biographiques, qui en constituent autant de cadres de lisibilité difficilement dépassables. Dans le cas de Colette, ces motifs privilégient la reconduction du « moi mythique » construit par l'autrice elle-même, de sorte que l'entreprise critique se trouve fréquemment assignée à la confirmation ou à la variation de ce dispositif autobiographique plutôt qu'à l'exploration d'interprétations alternatives possibles.
[2] Françoise Giroud, *Françoise Giroud vous présente le Tout-Paris*, Paris, Gallimard, 1952, p. 60.
[3] *Ibid.*
[4] Mina et André Guillois, *Les femmes marrantes*, Paris, Fayard, 1957, p. 17.
[5] cf. Hélène Plat, *Lucie Delarue-Mardrus. Une femme de lettres des années folles*, Paris, Grasset, 1994, p. 180 et Guy Ducrey et Jacques Dupont (sous la direction de), *Dictionnaire Colette*, Paris, Garnier, 2018, p. 302.
[6] Martine Boyer-Weinmann, *La relation biographique. Enjeux contemporains,* Seyssel, Champ Vallon, 2005, p. 286.
[7] Maurice Goudeket, *Près de Colette*, Paris, Le club de la Femme, 1966, p. 165.
[8] Colette, *Œuvres*, Paris, Gallimard, 1991, « Bibliothèque de la Pléiade », t. 3, p. 275.
[9] Danielle Deltel, *op. cit.*, p. 131.
[10] Danielle Deltel, « Le scandale soufflé : le paradoxe dans l'écriture de Colette », *Colette, nouvelles approches critiques, Actes du colloque de Sarrebruck, 22-23 juin 1984*, Paris, Librairie A.-G. Nizet, 1986, p. 151-165.
[11] Claude Pichois et Alain Brunet, *Colette,* Paris, éd. de Fallois, 2000, p. 544.
[12] cf. *ibid.*, p. 541-547.
[13] La *série Colette* chez Minard, dirigée par Guy Ducrey, en est l'exemple le plus récent en date.

e-ISSN : 2658-9451
p-ISSN : 2737-8462
CC-BY-NC 4.0

Colette sur son propre vieillissement[1], conférant à son œuvre tardive une aura presque mythique. En effet, il est presque impossible de parler du vieillir colettien sans tomber dans une série de clichés âgistes, et plus particulièrement jeunistes, dont nous avons rassemblé un corpus d'exemples significatifs montrant que personne - des biographes les plus scrupuleux·euses aux critiques les plus avisé·es - n'est véritablement à l'abri de ce danger.

Ces clichés s'articulent autour de deux topoï principaux structurant le discours critique : d'une part, celui de la vitalité intellectuelle préservée malgré la déchéance physique ; d'autre part, celui de la sagesse sereine qui caractériserait le grand âge colettien.

Chez Claude Pichois et Alain Brunet, auteurs de la biographie qui constitue la référence par excellence de toute colettienne et tout colettien, on peut lire que « [le] vieillissement de Colette n'atteint en rien ses facultés créatrices, les nouvelles qui composent le recueil *Gigi* (1944) ont la qualité des textes plus anciens et témoignent, au contraire, de la permanence de l'esprit créateur : *Flore et Pomone*, écrit en 1943, notamment, est d'une qualité que l'on peut comparer, pour son pouvoir de séduction poétique, à celle de bien des textes de la jeunesse de Colette »[2]. Plusieurs éléments trahissent le jeunisme inconscient de cet énoncé. En effet, celui-ci apparaît en filigrane de cette locution de négation introductive (« [le] vieillissement de Colette n'atteint en rien ses facultés créatrices ») qui semble tenir pour acquis l'inexorable amoindrissement des forces créatrices que tout avancement en âge impliquerait, selon cet imaginaire de perte progressive stéréotypiquement lié au vieillissement[3], niant la variété interindividuelle qui caractérise ce processus[4]. Ce parti pris fait écho à la célébration que Gerard d'Houville[5] faisait du talent de Colette déjà en 1923, en décrivant celui-ci comme un « printemps perpétuel[6] ». Mais c'est surtout dans le besoin de légitimer cette œuvre tardive qu'est *Flore et Pomone* par le biais d'une comparaison avec les tout premiers écrits colettiens que la vision latente des deux spécialistes se manifeste, comme si la validité de cette production du grand âge dépendait de l'occultation des rides de son autrice. Ce que l'on semble exiger de la vieille écrivaine, c'est qu'elle reste égale à elle-même, à l'instar de ces voisins qui, dans *La Naissance du jour*, manifestaient déjà « leur ferme intention qu'[elle] ne chang[e] plus[7] ».

À la lumière de cela, il n'est pas étonnant que toute référence à la vieillesse de la romancière ne manque pas d'évoquer sa prétendue sérénité sans faille, tout en véhiculant l'idée que l'écriture colettienne serait imperméable aux aléas de ce destin physiologique incontournable. L'écrivaine Emmanuelle Lambert affirme notamment que « [le] seul moteur [de l'écrivaine] est (…) la renaissance, qu'elle fait éclore de livre en livre, (…) dans un mouvement d'oscillations auquel seule la mort finira par mettre un terme[8] ». Dans *Les 7 vies de Colette* (2019), un titre qui met en avant les talents palingénésiques de l'écrivaine, Frédéric Maget nous rappelle qu'elle « se penchait sans amertume ni aménité sur sa propre vieillesse » ; « immobile, certes, mais toujours vagabonde » ; « pourvue d'un incessant et puissant désir de vivre, de découvrir et de s'émerveiller[9] », dont seulement la mort aurait

[1] Michel Del Castillo avait déjà relevé l'étonnante crédulité de la critique face aux récits de Colette : cf. Michel Del Castillo, « De Jouvenel à Colette », CC n. 10, p. 12.
[2] Claude Pichois et Alain Brunet, *Colette*, Paris, Hachette, 2000, « Le Livre de Poche », p. 536.
[3] Vincent Caradec rappelle à juste titre que « [les sociétés occidentales], fortement influencées par le regard biomédical, (…) conçoivent principalement le vieillissement sur le mode du déclin, comme un processus de 'sénescence', marqué par le ralentissement et l'affaiblissement des fonctions vitales », cf. Vincent Caradec, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 30.
[4] Cf. Michel Audiffren, *Créativité, motivation et vieillissement. Les sciences cognitives en débat*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 160.
[5] Pseudonyme de Marie de Régnier (1875-1963).
[6] cf. Claude Pichois et Alain Brunet, *op. cit.*, p. 340.
[7] Colette, *Œuvres*, Paris, Gallimard, 1991, « Bibliothèque de la Pléiade », t. 3, p. 284.
[8] Emmanuelle Lambert, *Sidonie Gabrielle Colette*, Paris, Gallimard, 2022, p. 154.
[9] Frédéric Maget, *Les 7 vies de Colette*, Paris, Flammarion, 2019, p. 205, 207, 218.

e-ISSN : 2658-9451
p-ISSN : 2737-8462
CC-BY-NC 4.0

eu raison. Dans le hors-série du *Monde* paru pour le cent-cinquantenaire de la naissance de Colette (2023), Christine de Rivoyre le confirme : « l'épicurienne devint une stoïcienne. Parce qu'elle avait su épuiser toutes les joies du soleil, elle entra, sereine, dans la période de la nuit[1] », tout comme Samia Bordji : « Colette a vu venir la vieillesse sans révolte ; elle a maintenu une vigilance et une curiosité intactes ; toujours coquette, jamais blasée, elle conserve jusqu'au bout son don de tout voir en nouveauté. Le corps se flétrit, l'esprit reste avide et jeune[2] ». Cette dernière affirmation, en particulier, reprend et développe notamment celle de Gérard Bonal dans sa biographie *Colette* (2014), où il est rappelé, encore une fois, que « sous la lumière du fanal bleu, [l'écrivaine] a (…) vu venir sans révolte vieillesse et impotence, y découvrant même des raisons de tenir en éveil une vigilance et une curiosité intactes[3] ».

Ce genre de discours critique est amplifié par le traitement iconographique que la figure de Colette reçoit dans l'espace public. Les manifestations commémoratives, comme celles du 150e anniversaire de la naissance de l'écrivaine sous la Coupole de l'Institut de France en 2023[4] ou l'exposition organisée à la BnF du 23 septembre 2025 au 18 janvier 2026[5], exploitent le capital symbolique des portraits de la jeune Colette, éclipsant la représentation de la femme âgée. Cette mise en avant des images pleines de vitalité et de fraîcheur, au détriment de celles qui montreraient les signes du vieillissement, illustre concrètement la difficulté à accepter et à célébrer l'autrice dans la diversité temporelle de son identité. Un tel parti pris prolonge le stéréotype de la jeunesse immuable de l'esprit jusque dans le choix des images, contribuant par extension à la valorisation d'un modèle de vieillesse exceptionnellement serein et maîtrisé, d'ailleurs alimenté par Colette elle-même dans son dyptique tardif de *L'Étoile Vesper* (1946) et du *Fanal bleu* (1949)[6].

Du côté des chercheur·es, Marie-Françoise Berthu-Courtivron affirme que : « jusqu'à la fin de sa vie, Colette pratique l'écriture, part en quête du savoir et admire le monde en train d'éclore[7] » ; Francine Dugast-Portes, pour sa part, nous dit que « l'âge n'a pas interrompu l'écriture de Colette[8] » et que « le souci constant [de celle-ci] d'opposer des parades à la maladie, à la dégradation, confère à [son] être une jeunesse permanente[9] ». Même la dictionnarisation que Colette a subie en 2018 nous montre la persistance de ce genre de constat : dans la notice « Regard», Yannick Resch écrit que « ni l'âge ni la maladie ne diminueront son goût de l'observation[10] » ; et dans l'entrée « Vieillesse », Francine Dugast-Portes confirme, une fois de plus, que « de page en page et jusqu'à la fin Colette relance sa curiosité, observe, lit, accroît son savoir » ; que « [son] art d'écrire demeure inchangé », et qu'elle affiche « jusqu'au bout une conception du grand âge qui tend aujourd'hui à s'imposer comme modèle…[11] ». Enfin, comme l'on peut le constater, se pencher sur la vieillesse et la production tardive de Colette signifie se heurter à un discours critique parsemé d'adverbes de temps et de locutions spatio-temporelles absolutisantes et, pour ainsi dire, *jusqu'auboutistes* - « toujours »,

[1] Christine de Rivoyre, « L'instant est beau », « Colette. Le tourbillon de la vie », *Hors-Série Le Monde*, 2023, p. 93.
[2] Samia Bordji, notice « Vieillesse », *ibid.*, p. 119.
[3] Gérard Bonal, *Colette*, Paris, Perrin, 2014, p. 380.
[4] cf. Société des hôtels littéraires, « Colette sous la coupole et dans la Revue des Deux Mondes pour fêter ses 150 ans », *Société des hôtels littéraires*, publié le 30 janvier 2023, https://www.hotelslitteraires.fr/2023/01/30/colette-sous-la-coupole-et-dans-la-revue-des-deux-mondes-pour-feter-ses-150-ans/, consulté le 28 décembre 2025.
[5] cf. Bibliothèque Nationale de France, « Les mondes de Colette », *BnF*, https://www.bnf.fr/fr/agenda/les-mondes-de-colette, consulté le 28 décembre 2025.
[6] cf. Colette, *Œuvres*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. 4, 2001.
[7] Marie-Françoise Berthu-Courtivron, Francine Dugast-Portes, *Passion Colette. Ambivalences et paradoxes*, Paris, Éditions Textuel, 2004, p. 152.
[8] Francine Dugast-Portes, « Le Fanal bleu, ou l'art de maîtriser le temps », *Pour Marguerite Boivin. Études et recherches sur Colette*, Levallois-Perret, Amicitiae Gratia, 1993, p. 86.
[9] *Ibid.*, p. 87.
[10] Yannick Resch, « Regard », *Dictionnaire Colette*, Paris, Garnier, 2018, p. 931.
[11] F. Dugast-Portes, « Vieillesse », *Dictionnaire Colette*, Paris, Garnier, 2018, p. 1071-1072.

e-ISSN : 2658-9451
p-ISSN : 2737-8462
CC-BY-NC 4.0

« jamais », « jusqu'à la fin », « jusqu'au bout », « de livre en livre », « de page en page » -, de verbes et d'adjectifs qui relèvent du champ lexical de la permanence et de l'immuabilité - « demeurer », « maintenir », « conserver », « tenir (en éveil) », « rester », « perpétuel », « constant », « permanent », « inchangé », « intact », « incessant » -, de substantifs et de syntagmes prépositionnels qui renvoient à cette paix de l'esprit associée, encore une fois, à une certaine vision stéréotypée de la vieillesse[1] : « sérénité », « stoïcisme », « sagesse », « sans amertume ni aménité », « sans révolte ». Tant et si bien que face à un pareil modèle de béatitude et de pérennité, dont la photo et la note de la quatrième de couverture choisies pour l'édition de 1990 de *L'Étoile Vesper* (1946) représentent un autre exemple emblématique - une Colette « empreinte de sagesse », aux yeux fermés et aux mains jointes[2] -, l'on serait presque tenté de s'écrier « Sainte Colette, ora pro nobis ! ».

Afin de ne pas alimenter cet « embaumement » commencé en 1949[3], véritablement effectué sur le corps de la défunte Colette en 1954[4] et prolongé de nos jours sous forme discursive dès que l'on aborde la question du vieillir chez l'écrivaine, il nous a paru indispensable d'entreprendre une relecture du corpus colettien sous le prisme de l'âge. En effet, cette catégorie critique, encore trop peu mobilisée[5], permet de repérer les phases de construction du discours du vieillir de la romancière, tout en déjouant le piège interprétatif de l'éternelle jeunesse teintée de sérénité que nous venons d'évoquer.

L'âge, tel qu'il est mobilisé ici, n'est pas à entendre en tant que nombre d'années marquant la durée de vie de l'écrivaine, mais plutôt comme une grille d'intelligibilité permettant de saisir la complexité de la temporalité dans l'expérience littéraire de celle-ci. Il s'agit moins d'une donnée strictement chronologique que d'un repère symbolique, une catégorie critique dont l'apport tient à sa faculté de révéler les liens entre l'avancée en âge de l'autrice et la dynamique évolutive de son écriture. Dans cette perspective, l'âge devient donc un mètre de la temporalité : il agence des rythmes, rend perceptibles les phases de transition, de renouvellement ou d'essoufflement jalonnant la trajectoire créatrice de Colette.

En tant que repère symbolique, l'âge ne relève pas uniquement du biologique et du psychologique, mais se situe au croisement du vécu individuel et des constructions culturelles. Il fonctionne donc comme un outil permettant d'interroger le rapport entre subjectivité créatrice et reconnaissance sociale, entre la temporalité interne de l'œuvre et la temporalité externe de sa réception. Dans le cas du corpus colettien, cette approche favorise le dépassement des dualismes jeunesse/vieillesse et vitalité/déchéance, ainsi que l'exploration de zones intermédiaires, où l'écriture devient le lieu d'une négociation entre le changement, la permanence et la mémoire. Mobiliser la dimension de l'âge, au-delà de la stricte chronologie, permet ainsi d'observer la façon dont le discours du vieillir opère, à la

[1] Parallèlement à l'idée de la vieillesse « déchéante », le discours valorisant une vieillesse « réussie », empreinte de sagesse et de pérennité, représente l'autre pôle central de l'imaginaire occidental de la sénescence : cf. Jacqueline Trincaz, « Les fondements imaginaires de la vieillesse dans la pensée occidentale », *L'Homme*, 1998, tome 38, no 147, p. 167-189.
[2] Colette, *L'Étoile Vesper*, Paris, Librairie Générale Française, « Ldp Biblio Romans », no 6715, 1990.
[3] Claude Pichois et Alain Brunet identifient cette année comme le début de la *sanctification* de l'écrivaine, dont le talent est désormais reconnu et acclamé de façon généralisée : cf. Colette, *Œuvres*, Paris, Gallimard, 2001, « Bibliothèque de la Pléiade », t. 4, p. xvii.
[4] La docteure Marthe Lamy, ayant assisté Colette lors de ses dernières années, en parle notamment comme de l'« un des souvenirs les plus épouvantables de [s]a carrière médicale » : cf. CC 14, p. 87.
[5] Comme Anne Marbury Wyatt-Brown le constate, « age is a missing category in current literary theory » (*l'âge est une catégorie absente de la théorie littéraire contemporaine*) : cf. Anne Marbury Wyatt-Brown et Janice Rossen, *Aging and Gender in Literature : Studies in Creativity*, Charlottesville, University Press of Virginia, 1993, p. 1.

e-ISSN : 2658-9451
p-ISSN : 2737-8462
CC-BY-NC 4.0

fois dans la vie de l'écrivaine et dans la constitution de son œuvre, tout en offrant un levier critique pour penser les continuités et les discontinuités qui façonnent l'écriture colettienne au fil des années[1].

Cette approche s'incarne de manière exemplaire dans l'étude attentive d'un énoncé clé, extrait de l'allocution enregistrée par Colette et diffusée par disque lors de la soirée de gala donnée pour la sortie du film *Le Blé en herbe*, le 18 janvier 1954, à savoir sept mois avant la mort de l'écrivaine : « L'heure de la fin des découvertes ne sonne jamais. Le monde m'est nouveau à mon réveil chaque matin et je ne cesserai d'éclore que pour cesser de vivre[2] ». Dans la négation partielle initiale et la négation restrictive finale de cette devise qui se voudrait testamentaire, l'on retrouve en effet le même discours de permanence adopté par la critique vis-à-vis du vieillir colettien.

Toutefois, en réalité, ce message a été « entièrement écrit » par… Maurice Goudeket, troisième mari et « administrateur du talent[3] » de l'écrivaine. Celui-ci l'aurait avoué lors d'un entretien avec Claude Pichois, ayant eu lieu en septembre 1955. Goudeket aurait notamment affirmé qu'« en mêlant du sien aux œuvres de Colette, [il] n'avait fait que lui rendre ce qu'il avait reçu comme par osmose, puisqu'il avait une connaissance intime de ses écrits et qu'il s'était imprégné de son style et de sa pensée en vivant tout près d'elle[4] ». En effet, la négation partielle « l'heure de la fin des découvertes ne sonne jamais » nous renvoie bien à cet élan lyrique et exclamatif des toutes premières pages du *Fanal bleu* (1949)*,* où la vieille Colette s'écrie, en dépit des limitations physiques provoquées par son arthrose, « O découvertes ! Et toujours découvertes ![5] ». De la même manière, la négation restrictive finale, « je ne cesserai d'éclore que pour cesser de vivre », est façonnée à partir d'un énoncé qui, dans *La Naissance du jour* (1928), se réfère au personnage de Sido, mère de l'écrivaine, une femme qui « ne cessa elle-même d'éclore, infatigablement, pendant trois quarts de siècle…[6] ». La variante manuscrite de ce passage de *La Naissance du jour* révèle le travail minutieux de Colette, qui finit par remplacer le verbe *naître* par *éclore*[7], afin de maintenir l'isotopie de la floraison commencée avec la lettre du cactus rose dans l'incipit de ce roman autofictionnel. Dans celui-ci, en déclinant l'invitation du second mari de Colette, le personnage de Sido écrit en effet : « Je suis déjà une très vieille femme, et, si je m'absentais pendant que mon cactus rose va fleurir, je suis certaine de ne pas le voir refleurir une autre fois…[8] ».

En continuant ce jeu de poupées gigognes, nous retrouvons également des traces de cette même poétique dans *Les Vrilles de la vigne* (1908) : « Il faut vieillir ! Suis le chemin, et ne t'y couche que pour mourir[9] » ; « une dernière danse tragique me mettra aux prises avec la mort, mais je ne lutterai que pour succomber avec grâce [10] ». Comme l'on peut le voir, en maintenant la même structure de négation restrictive, à deux reprises Colette nous explique sa vision de la vie : un combat déniant toute déchéance - sous-entendant une forme de pérennité - auquel seulement la mort peut mettre un terme. Ce choix stylistique semble toutefois masquer, en creux, une crainte sous-jacente de la dégradation et de la perte de contrôle, instaurant ainsi un paradoxe entre la vigueur revendiquée et la

[1] Cette approche critique de l'âge comme opérateur de discontinuité et de continuité dans l'œuvre colettienne constitue notre hypothèse structurante. Celle-ci est notamment développée dans notre thèse « Lire entre les rides d'une écrivaine : la construction du discours du vieillir chez Colette », en cours de rédaction.
[2] Colette, *Œuvres*, Paris, Gallimard, 2001, « Bibliothèque de la Pléiade », t. 4, p. xxii.
[3] Claude Pichois et Alain Brunet, *Colette*, Paris, Hachette, 2000, « Le Livre de Poche », p. 594.
[4] *Ibid.*, p. 594-595.
[5] Colette, *Œuvres*, Paris, Gallimard, 2001, « Bibliothèque de la Pléiade », t. 4, p. 965.
[6] Colette, *Œuvres*, Paris, Gallimard, 1991, « Bibliothèque de la Pléiade », t. 3, p. 278.
[7] « [Cette femme *corr. interl.*] qui [naquit *biffé*] [ne cessa de naître *corr. interl.*] », cf. Colette, *Œuvres*, Paris, Gallimard, 1991, « Bibliothèque de la Pléiade », t. 3, p. 1398.
[8] *Ibid.*, p. 277.
[9] Colette, *Œuvres*, Paris, Gallimard, 1984, « Bibliothèque de la Pléiade », t. 1, p. 966.
[10] *Ibid.*, p. 968.

e-ISSN : 2658-9451
p-ISSN : 2737-8462
CC-BY-NC 4.0

vulnérabilité implicite. Cette double lecture, à la fois d'un combat victorieux et d'une peur latente, souligne la complexité de la relation de l'écrivaine au vieillissement, négociée à travers un art de la formulation qui évite la négativité explicite tout en en esquissant les contours.

Le texte de l'allocution écrit par Goudeket, metteur en scène rusé[1] des dernières années de vie de l'autrice, semblerait donc bien respecter l'esprit et le ton colettiens. Cependant, le fait que Colette ait accepté de prononcer ce texte n'efface pas entièrement la question de son *auctoritas* : même si l'on peut considérer qu'elle y souscrit en l'endossant publiquement, la révélation de cette intervention externe fragilise nécessairement le statut de cette déclaration comme expression authentique de la vision colettienne du vieillir. Il est donc significatif que celle-ci soit fréquemment attribuée à Colette et citée en tant que synthèse de sa poétique de l'âge même de la part des spécialistes, qui ne manquent pas d'en souligner la valeur testamentaire. « Elle aura pris, jusqu'au bout, le parti de la vie, comme elle l'exprimait encore devant une foule d'étudiants, le 9 janvier 1954, peu avant son décès, à l'occasion de la première du film de Claude Autant-Lara, tiré de son roman *Le Blé en herbe* », nous assure Claude Benoit[2] ; « cet ultime texte (…) peut se lire comme le testament littéraire et presque philosophique d'une femme qui toute sa vie conserva intacte sa capacité d'émerveillement », surenchérit-on dans *Le Monde*[3] ; « ce discours sera le dernier. Ses mots prennent aujourd'hui une valeur testamentaire. Sans le savoir, l'écrivaine livrait à ses lecteurs la 'quintessence de sa philosophie' », confirme Frédéric Maget[4]. Et pourtant, l'intervention de Goudeket est explicitement mentionnée dans la biographie rédigée par Alain Brunet et Claude Pichois[5], ainsi que dans la préface du quatrième tome de la Pléiade[6] consacré à l'écrivaine.

Or, il nous semble que la persistance de ces discours figés et épidictiques de louange autour de la vieille Colette ne peut s'expliquer uniquement par la volonté de faire de l'écrivaine une maîtresse de « l'art de vieillir[7] » et de « *bien vieillir*[8] » surtout, en assurant, en même temps, la pérennité de son œuvre dans l'imaginaire collectif. Elle nous paraît traduire (et trahir) aussi, de façon plus profonde, une inaptitude généralisée à considérer et à lire le vieillir dans sa pleine complexité, non seulement au sein de la critique colettienne, mais aussi dans l'espace social contemporain. Comme si le vieillissement restait au fond indicible, comme si ce processus biologique irréversible et la vieillesse qui en découle demeuraient, dans nos sociétés, une réalité aussi refoulée que redoutée[9], frappée d'un tabou qui entrave également l'élaboration de discours critiques nuancés et objectifs sur l'expérience du vieillir chez les/des écrivain·es[10]. Dans le cas qui est le nôtre, ce problème se manifeste par la difficulté à conceptualiser le vieillissement colettien (et par extension, la vieillesse colettienne) autrement qu'à

[1] Sur le rôle ambigu de Maurice Goudeket, nous renvoyons à Colette, *Œuvres*, Paris, Gallimard, 2001, « Bibliothèque de la Pléiade », t. 4, p. xxii, ainsi qu'à Claude Pichois et Alain Brunet, *op. cit.*, p. 584, 594.
[2] Claude Benoit, « L'art de *bien vieillir* chez deux grandes femmes de lettres : Georges Sand et Colette », *Gérontologie et société* 2005/3, vol. 28 / no 114, p. 192.
[3] « Colette. Le tourbillon de la vie », *Hors-Série Le Monde*, 2023, p. 57.
[4] Frédéric Maget, *Les 7 vies de Colette*, Paris, Flammarion, 2019, p. 217.
[5] Claude Pichois et Alain Brunet, *Colette*, Paris, Hachette, 2000, « Le Livre de Poche », p. 594-595.
[6] Colette, *Œuvres*, Paris, Gallimard, 2001, « Bibliothèque de la Pléiade », t. 4, p. xxii.
[7] Samia Bordji, *Tout sur Colette (ou presque)*, Épaux-Bézu, Cours toujours, 2024, p. 121.
[8] cf. Claude Benoit, « L'art de *bien vieillir* chez deux grandes femmes de lettres : Georges Sand et Colette », *Gérontologie et société* 2005/3, vol. 28 / no 114 et Maria Le Hardouin, « Images de Colette. L'art de savoir vieillir », *Revue des Deux Mondes*, no 1, janvier 1956, p. 329-342.
[9] cf. Alicja Kacprzak, « Les regards sur la vieillesse : le tabou et son contournement », *Acta Universitatis Lodziensis. Folia Litteraria Romanica*, no 12, 2018, p. 57–69.
[10] Il convient tout de même de rappeler que certains courants de recherche contemporains, notamment ceux portés par Alain Montandon à l'Université de Clermont-Ferrand (voir, notamment, le cycle d'études du CRLMC et les volumes collectifs tels que *Écrire le vieillir*, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2005), œuvrent aujourd'hui à la déconstruction des représentations ambivalentes et normatives du vieillissement en littérature, en proposant une approche interdisciplinaire et sensible aux multiples facettes de l'expérience du vieillir.

e-ISSN : 2658-9451
p-ISSN : 2737-8462
CC-BY-NC 4.0

travers le binôme stéréotypé de la sagesse exemplaire et de la vivacité inaltérée de l'esprit en dépit de la déchéance physique. En effet, ces deux pôles ne sont que le symptôme d'un imaginaire social où la valorisation de la jeunesse s'accompagne d'une tendance à l'occultation des aspects complexes et parfois dérangeants inhérents à l'avancée en âge. Interroger le vieillissement et la vieillesse chez Colette revient alors à se confronter non seulement à l'œuvre et à l'itinéraire de la femme de lettres, mais aussi à l'ensemble des refoulements, inhibitions et idées reçues qui, dans nos sociétés contemporaines, tendent à édulcorer, banaliser et opacifier le vieillir.

Comme Martine Boyer-Weinmann l'a pertinemment suggéré, toute analyse de la vie et de l'œuvre de Colette doit viser une « déconstruction mythographique[1] » des discours qui en ont façonné la figure publique et littéraire. Cette démarche critique vise à retirer le voile des images convenues afin de révéler les tensions profondes et souvent contradictoires qui traversent le rapport de l'écrivaine au vieillir, en lui permettant ainsi d'échapper aux simplifications réductrices.

À cet égard, une question posée par Colette en guise de réponse à André Parinaud, lors des entretiens diffusés du 20 février au 26 mai 1950 sur la station de radio France III[2], nous paraît fort éloquente. « Parlez-nous (…) de votre sérénité actuelle » lui demandait (un peu sèchement) le jeune journaliste[3]. « Qu'appelez-vous ma sérénité ? » répondait-elle surprise[4], pour ensuite ajouter : « Ne pensez pas que je bénéficie d'une sérénité particulière. Étant donné mon âge, appelez cela, d'une façon plus véridique, une sorte de résignation. Non, c'est un mot trop mélancolique. Appelons ça une attente…[5] ». Cette déclaration interroge implicitement lecteurs et critiques sur la pertinence même de cette image lisse et rassurante que la réception a privilégiée au détriment d'une exploration plus fine et nuancée du vieillir colettien. Car Colette « n'a jamais atteint la sérénité, (…) elle a gardé une réelle fragilité », nous rappelle à juste titre Nicole Ferrier-Caverivière[6], l'une des rares spécialistes à se démarquer de cet « aveuglement hagiographique[7] » qui ne cesse de pétrifier la soi-disant « bonne dame du Palais-Royal[8] ». Si cette chercheuse constitue une exception notable à la tendance générale que nous avons décrite, elle confirme néanmoins que la résistance à ce type de stéréotypes demeure exceptionnelle dans le champ des études colettiennes.

Interroger le vieillissement chez Colette, c'est donc se confronter à une fabrique discursive complexe[9] dont les contours ont souvent été figés par la doxa critique, et confortés par la sacralisation opérée par les biographes. Ce parcours révèle combien les modèles interprétatifs traditionnels peinent à prendre en compte l'expérience du vieillir autrement que dans la tranquillité surjouée ou la permanence idéalisée. En mobilisant la grille des *age studies*[10] pour relire le corpus colettien, c'est un espace d'intelligibilité inédit qui s'ouvre, où l'âge cesse d'être une simple catégorie biologique ou

[1] Martine Boyer-Weinmann, *Colette devant ses néo-biographes : une relation critique*, CC 27, p. 17-30.
[2] cf. Claude Pichois et Alain Brunet, *Colette*, Paris, Hachette, « Le Livre de Poche », 2000, p. 593.
[3] André Parinaud, *Mes vérités : entretiens avec André Parinaud*, Paris, Éditions Écriture, 1996, p. 119.
[4] *Ibid.*
[5] *Ibid.*
[6] Nicole Ferrier-Caverivière, *Colette l'authentique*, Presses Universitaires de France, 1997, p. 227.
[7] Martine Boyer-Weinmann, *Colette devant ses néo-biographes : une relation critique*, CC 27, p. 17.
[8] Expression railleuse forgée par Cocteau ou Mauriac, cf. Antoine Compagnon, *Un été avec Colette*, Paris, Équateurs/France Inter, 2022, p. 173.
[9] La notion de « fabrique discursive » désigne ici le processus par lequel se construit, au fil du temps, une image consensuelle de la vieillesse colettienne, à travers l'entrelacement des discours critiques, biographiques et médiatiques. Elle renvoie plus précisément à la manière dont les topoï de la « sérénité » et de la « permanence » produisent et reconduisent une représentation hagiographique de l'autrice âgée, au prix d'un gommage des tensions et des discontinuités que l'analyse du corpus colettien met pourtant en évidence.
[10] L'apport des *age studies* tient ici à leur capacité à appréhender notamment l'âge comme un processus culturellement situé, où se négocient les postures d'affirmation et les angoisses refoulées, selon des temporalités qui ne suivent ni la linéarité du déclin ni celle de la permanence idéalisée.

e-ISSN : 2658-9451
p-ISSN : 2737-8462
CC-BY-NC 4.0

anecdotique pour devenir un repère dynamique, apte à saisir les tensions, les transitions, les motifs de renouvellement et de fragilité inhérents à l'écriture de l'autrice. Loin d'être un monolithe serein, le discours colettien sur l'âge se configure ainsi comme un processus stratifié, marqué par des stratégies rhétoriques masquant des angoisses sous-jacentes, et amplifié par une réception critique qui peine à se dégager des cadres de pensée dominants sur l'âge. Au-delà du cas colettien, cette démarche critique appelle à reconsidérer l'ensemble de la production littéraire d'un·e écrivain·e en y intégrant systématiquement la dimension de l'âge comme grille de lecture, tout en croisant l'examen du corpus avec l'analyse des éléments péri- et épitextuels. Elle permet d'observer les phases évolutives du discours du vieillir au fil de l'œuvre, tout en repérant les moments où l'auteur·rice – consciemment ou non – intègre, négocie ou résiste aux représentations occidentales genrées du déclin, entre intériorisation critique et stratégies de subversion. Déjouant ainsi les pièges du discours social dominant, cette approche invite à questionner les normes qui structurent le champ littéraire, où la légitimité créatrice reste liée à l'incarnation assumée – ou au camouflage – des marques du temps. C'est à cette condition que l'œuvre pourra continuer à se renouveler, révélant la pleine complexité de l'expérience temporelle des auteur·rices.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AUDIFFREN Michel, *Créativité, motivation et vieillissement. Les sciences cognitives en débat*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

BERTHU-COURTIVRON Marie-Françoise, DUGAST-PORTES Francine, *Passion Colette. Ambivalences et paradoxes*, Paris, Éditions Textuel, 2004.

BOYER-WEINMANN Martine, *Colette devant ses néo-biographes : une relation critique*, *Cahiers Colette*, no 27, Saint-Sauveur-en-Puisaye, Société des amis de Colette, 2005.

———— *La relation biographique. Enjeux contemporains*, Seyssel, Champ Vallon, 2005, p. 17-30.

BONAL Gérard, *Colette*, Paris, Perrin, 2014.

BORDJI Samia, *Tout sur Colette (ou presque)*, Épaux-Bézu, Cours toujours, 2024.

CARADEC Vincent, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Armand Colin, 2012.

COLETTE, *Œuvres*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. 1, 1984.

———— *Œuvres*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. 3, 1991.

———— *Œuvres*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. 4, 2001.

———— *L'Étoile Vesper*, Paris, Librairie Générale Française, « Ldp Biblio Romans », no 6715, 1990.

DEL CASTILLO Michel, « De Jouvenel à Colette », *Cahiers Colette*, no 10, Saint-Sauveur-en-Puisaye, Société des amis de Colette, 1988, p. 12.

DELTEL Danielle, « Le scandale soufflé : le paradoxe dans l'écriture de Colette », in *Colette, nouvelles approches critiques, Actes du colloque de Sarrebruck*, 22-23 juin 1984, Paris, Librairie A.-G. Nizet, 1986, p. 151-165.

———— « Colette : l'autobiographie prospective », in *Autofictions & Cie*, éd. Serge Doubrovsky, Jacques Lecarme et Philippe Lejeune, Université Paris X, RITM, 1993, p. 128-131.

DUGAST-PORTES Francine, « Le Fanal bleu, ou l'art de maîtriser le temps », in *Pour Marguerite Boivin. Études et recherches sur Colette*, Levallois-Perret, Amicitiae Gratia, 1993, p. 86-87.

FERRIER-CAVERIVIÈRE Nicole, *Colette l'authentique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997.

GOUDEKET Maurice, *Près de Colette*, Paris, Le club de la Femme, 1966.

GIROUD Françoise, *Françoise Giroud vous présente le Tout-Paris*, Paris, Gallimard, 1952.

e-ISSN : 2658-9451
p-ISSN : 2737-8462
CC-BY-NC 4.0

GUILLOIS Mina et André, *Les femmes marrantes*, Paris, Fayard, 1957.

LARNAC Jean, *Colette. Sa vie, son œuvre*, Paris, éd. Kra, 1928.

LE HARDOUIN Maria, « Images de Colette. L'art de savoir vieillir », *Revue des Deux Mondes*, no 1, janvier 1956, p. 329-342.

LAMBERT Emmanuelle, *Sidonie Gabrielle Colette*, Paris, Gallimard, 2022.

MAGET Frédéric, *Les 7 vies de Colette*, Paris, Flammarion, 2019.

PARINAUD André, *Mes vérités : entretiens avec André Parinaud*, Paris, Éditions Écriture, 1996.

PICHOIS Claude, BRUNET Alain, *Colette*, Paris, Hachette, « Le Livre de Poche », 2000.

PLAT Hélène, *Lucie Delarue-Mardrus. Une femme de lettres des années folles*, Paris, Grasset, 1994.

TRINCAZ Jacqueline, « Les fondements imaginaires de la vieillesse dans la pensée occidentale », *L'Homme*, t. 38, no 147, 1998, p. 167-189.

WYATT-BROWN Anne Marbury, ROSSEN Janice, *Aging and Gender in Literature : Studies in Creativity*, Charlottesville, University Press of Virginia, 1993.

NOTICE BIO- BIBLIOGRAPHIQUE DE L'AUTEURE

Chiara CARLINO est doctorante en Langues, Lettres et Traductologie au sein du centre de recherche en linguistique LaDisco (Langage et Discours) de l'Université Libre de Bruxelles. Sa recherche a pour objet la construction du discours du vieillir dans l'oeuvre de Colette, dont elle est spécialiste. Elle a contribué, entre autres, au Dictionnaire Colette (Paris : Garnier, 2018), en rédigeant plusieurs notices sur les liens entre l'écrivaine française et l'Italie.